COMMISSION FEMININES

Réunion du 31/07/2018

Présents : J. Issartel, Th. Truwant

Boite mail officielle : feminines@isere.fff.fr

ATTENTION: Toute demande faite par un autre moyen que la boite mail officielle du club n'est plus prise en compte. Il est demandé instamment aux clubs d'adresser leur mail concernant les féminines sur la boite mail de la commission féminine.

LORS DES RENCONTRES DE COUPE OU DE CHAMPIONNAT LE PORT DES BOUCLES

D'OREILLES ET DES PIERCINGS MEME STRAPPES EST STRICTEMENT INTERDIT

DE MEME QUE LE PORT D'UN COUVRE CHEF (circulaire 4.02 juillet 2014)

Tout manquement relatif à la circulaire ci-dessus pourra faire l'objet de réserves par le club adverse ou un officiel (respect de l'article des règlements généraux FFF portant sur la tenue des joueuses et joueurs) ; ces réserves seront traitées par la commission des règlements

Seul sera autorisé le maintien des cheveux par un dispositif qui ne soit pas dangereux ni pour la joueuse, ni pour ses partenaires ou adversaires

COURRIERS: VILLE DE GRENOBLE, L A U R A FOOT, Hervé GIROUD-GARAMPON, ARTAS CHARANTONNAY, NORD DAUPHINE, Quentin GROS

COUPE DE FRANCE

Engagement en Coupe de France jusqu' au 15 Aout 2018

CHAMPIONNAT U18F A 11

Les clubs intéressés par cette catégorie sont priés de nous le signaler dès qu'ils ont confirmation de leur engagement

Le Président J. Issartel 06 34 87 23 55